



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26  
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal  
de et à  
1530 Payerne

Payerne, le 9 décembre 2021

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

### 1. Vendanges 2021

La récolte 2021 s'est déroulée du 28 septembre au 21 octobre 2021. Qualitativement, les vendanges sont bonnes. Les mois de septembre et octobre chauds et secs ont permis d'éviter la pourriture et de laisser longtemps le raisin mûrir sur souche. En effet, le raisin récolté présente des taux de sucre idéal pour vinifier et une acidité légèrement au-dessus de la moyenne. Les arômes se sont très bien développés avec l'alternance de nuits fraîches et de jours chauds en fin de saison. Malheureusement, la quantité n'est pas au rendez-vous. Ceci est dû en premier lieu au temps sec de fin de saison qui a augmenté la qualité mais séché les raisins donc diminué la quantité. Le grand problème de cette année a été le mildiou, avec de nombreuses pluies au printemps et au début de l'été, les conditions pour son développement ont été idéales et il s'est propagé jusque sur les grappes. Ceci a engendré une perte de récolte. De plus, un épisode de grêle sur Bertholod et Grandvaux a généré une perte estimée entre 20 % et 35 %. Les étourneaux (de plus en plus nombreux) ont également mené la vie dure à la vigne avec des pertes difficiles à estimer (5 % env.). Voici l'encavage 2021 :

Cépages	kg 2021	°Oe
Chasselas	33'777	80
Pinot Gris	1'346	100
Viognier	293	95
<b>Total Blancs</b>	<b>35'416</b>	
Gamay	1'450	97
Pinot Noir	1'781	98
Merlot	2'125	96
Gamaret	1'405	94
Garanoir	200	99
Divico	810	98
Cabernet Sauvignon	548	99
<b>Total Rouges</b>	<b>8'319</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>43'735</b>	
<b>Achats</b>		
Sauvignon blanc	1'252	88
Pinot gris	563	99
Chasselas 13 Vents	295	

L'encavage 2021 représente une diminution de 6 % en comparaison à l'année 2020. Au vu de cette modeste récolte, La Cave L'Abbatiale aura à l'esprit de gérer ses stocks afin de garantir la gamme des vins à ses clients aussi longtemps que possible. De ce fait, il n'est pas exclu que certains crus soient limités à un nombre de bouteilles par client.

Enfin, en 2022, les terrains (1.3 ha) occupés par le chantier du tunnel de Bertholod seront repris et permettront d'augmenter la récolte d'ici à 2026.

## 2. Préavis n° 15/2020, rénovation du café du Marché et de la Brasserie Notre-Dame

Les travaux de transformation et rénovation des deux établissements se sont déroulés conformément au budget prévu et le résultat des travaux peut être qualifié de très satisfaisant. Il a permis de transmettre un outil de travail performant pour les exploitants des deux établissements.

Cependant après quelques mois d'exploitation de la Brasserie Notre-Dame, des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires principalement au niveau de l'équipement et de l'aménagement de la cuisine notamment par l'arrivée d'un nouveau grill à charbon Jøsser relevant du cœur de l'offre du restaurateur. Ces compléments résident dans la résolution des problèmes suivants :

	Description	Montant TTC
1	Insuffisance de l'évacuation des fumées du grill Jøsser dans la cuisine : modification de la ventilation et ajout d'un conduit de fumée jusqu'en toiture par l'extérieur	Fr. 27'000.—
2	Remplacement du lave-vaisselle professionnel, celui existant ne fonctionnant pas correctement après quelques semaines d'exploitation et trop ancien pour une réparation	Fr. 13'435.—
3	Réparation fosse de récupération des eaux usées	Fr. 7'000.—
	<b>Total</b>	<b>Fr. 47'435.—</b>

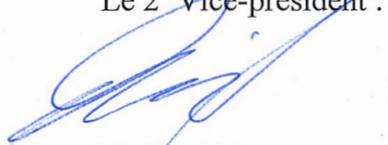
Enfin, la Municipalité profite de la présente communication pour informer le Conseil communal que la Brasserie Notre Dame a inscrit Payerne sur la carte gastronomique de Suisse romande en obtenant 12 points au Gault & Millau.

## 3. Amortissements en 2021 et 2022

Pour faire suite à la question de Monsieur le Conseiller communal Christian Gauthier lors de la séance du 4 novembre 2021, il est porté à la connaissance du Législatif que la somme des derniers amortissements relatifs aux investissements entièrement terminés en 2021 s'élève à Fr. 114'700.—. En 2022, un montant de Fr. 91'940.— est planifié.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

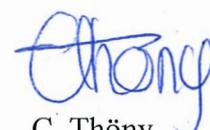
Le 2<sup>e</sup> Vice-président :



N. Schmid



La Secrétaire :



C. Thöny